

ABONNEMENT

Un an... 18 fr.
Six mois... 9 »
Trois mois... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclamés, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 8 DÉCEMBRE

LE DISCOURS De M. de Freycinet

Nous reproduisons, pour la majeure partie, le beau discours prononcé avant-hier, au Sénat, par M. de Freycinet, sur l'expédition projetée de Madagascar. Suivant nous, M. de Freycinet a eu pleinement raison d'ajouter, à son approbation du projet, qu'il convenait de s'en tenir à ce que nous possédons, et d'éviter, autant que possible, les aventures qui rendent nécessaire la dispersion de nos forces.

« La France est-elle obligée d'exercer une action militaire à Madagascar, ou bien peut-elle s'en dispenser ?

La commission, après avoir étudié les renseignements qui lui ont été fournis, après avoir compulsé les dossiers mis à sa disposition, est arrivée à cette conviction que la France ne peut pas s'abstenir d'une action militaire à Madagascar.

En voici les raisons. Non seulement il s'agit d'intérêts, de griefs légitimes, d'offenses à réparer, mais il s'agit aussi de droits généraux qu'à aucune époque aucun gouvernement n'a osé prendre sur lui d'abandonner....

Mais, ce qui importe surtout à l'heure actuelle, c'est de savoir ce qu'on veut faire et ce qu'il faut faire.

Ce qu'il faut faire tout d'abord, c'est marcher sur Tananarive....

Je suis certain que le gouvernement, une fois que le Sénat lui aura donné le témoignage de confiance qu'il a obtenu de la Chambre, fera tout ce qu'il est nécessaire pour assurer le succès de l'expédition.

En ce qui concerne les opérations militaires, je sais quelle confiance on doit avoir dans la valeur de nos troupes et dans la direction qu'elles recevront de leurs chefs.

Mais qu'on ne l'oublie pas, le point le plus important, c'est l'organisation du corps expéditionnaire.

Je suis convaincu que le ministre de la guerre prendra toutes les mesures nécessaires, s'il ne les a déjà prises. A cet égard, la commission a consigné, non pas ses critiques, mais ses vœux et ses indications.

Si, avant de terminer ces quelques observations, il m'était permis d'y ajouter une réflexion, je dirais que, s'il vient un moment où il est impossible de reculer devant la solution de questions, qui, comme celle-ci, imposent de sérieux sacrifices, il est beaucoup plus facile ne pas s'engager dans de semblables questions.

A cette heure, nous avons un empire colonial assez étendu : je crois que l'heure serait venue de nous défendre contre la tentation de l'étendre encore.

Il y a là, dès à présent, un champ assez vaste pour notre activité et pour notre ambition. Restons-en là.

La sagesse, je le répète, nous commande de ne point rechercher des conquêtes et des extensions nouvelles.

Ce serait une grave imprudence de ne pas respecter les ressources de la France. Il faut les ménager.

Suivant une parole que l'on a citée avec raison, nous ne savons ni où ni quand nous pouvons en avoir besoin.

Ce n'est pas là un conseil — je ne me per-

metrais pas de donner des conseils — c'est un vœu, c'est une idée que je me permets de confier à l'expérience et au patriotisme du gouvernement, et, j'en ai la conviction, il saura d'autant mieux s'en inspirer que, dans ses explications, il s'est placé au même point de vue que moi »

CABOTINAGE MILITAIRE

Nous savons enfin pourquoi la Chambre, sacrifiant les intérêts les plus urgents et retardant l'examen d'un budget de trois milliards et demi, a consacré deux interminables séances à discuter la question Mirman ; pourquoi le ministère a failli sombrer dans cette affaire, au risque de jeter la France dans une crise qui aurait, pendant une semaine, paralysé le commerce tout entier ! C'est afin que M. Mirman puisse se faire photographier en uniforme de chasseur à pied.

Cette photographie, qui fixera à jamais dans l'histoire les traits du député-soldat, est exposée, paraît-il, rue de Rivoli, entre Emilienne d'Alençon et Liane de Pougy, qui lui feraient d'ailleurs grand tort auprès du passant, si M. Mirman n'avait, pour lutter, contre leur aimable décolletage, l'écharpe tricolore en sautoir sur sa capote militaire.

Cette hilarante exhibition ne dépasse-t-elle pas quelque peu la mesure des folies permises ? Et le cabotinage, qui envahit tout, envahirait-il aussi la caserne dans les plis de cette capote mi-parlementaire ?

Certes, M. Mirman donnait déjà au malheureux troupien sans appui le décevant exemple de la toute-puissante faveur qu'on accorde par poltronnerie au député-soldat, tandis que s'inclinent devant lui les chefs de l'armée : si le député-soldat ajoute maintenant, à ces cruels enseignements, le cabotinage du portrait et de l'écharpe, nous demandons son renvoi au Palais-Bourbon... Et nous ne croyons pas déplaire à l'honorable M. Mirman quand nous réclamons, avec le dédoublement de son personnage, le licenciement du soldat qui s'agit en lui : sa photographie nous reste, cela suffit. (Figaro.)

DANS LES COMMISSIONS

L'alcoolisme

La Commission chargée de la rectification de l'alcool a entendu le docteur Magnon qui a parlé sur les progrès de l'alcoolisme en France.

Il demande qu'on enlève leur alambic aux bouilleurs de cru, que le vinage ne soit fait qu'avec de l'alcool rectifié et qu'on diminue le nombre des cabarets en quadruplant le taux de la licence.

Commission du travail

La Commission du travail a entendu hier M. le président du Conseil, sur la question des adjudications de travaux publics, particulièrement des travaux de la Ville de Paris.

M. Dupuy accepte qu'il soit mis dans la loi certaines restrictions dont les cahiers des charges devraient tenir compte, notamment la limitation à 10 0/0 des ouvriers étrangers employés dans ces travaux et le repos hebdomadaire des ouvriers.

Par contre, il ne croit pas qu'on puisse lotir les travaux de telle sorte qu'il n'y ait jamais de sous-entrepreneurs, ou, comme on dit

quand il s'agit d'entreprises restreintes, de marchandeurs.

Le président du Conseil repousse absolument la fixation par le cahier des charges des entreprises, d'une durée minimum de travail journalier et d'un minimum de salaire qui en serait le corollaire.

Il lui paraît pas possible d'avoir ainsi une série de prix obligatoires.

La Commission a décidé que les départements et les communes pourront introduire dans les cahiers des charges de leurs travaux : 1° le repos hebdomadaire ; 2° la limitation du nombre des ouvriers étrangers ; 3° l'interdiction du marchandage.

Les ventes mobilières

M. le prince de Broglie a déposé un amendement au budget tendant à ce que la majoration proposée, de 2 à 3 0/0 sur les ventes mobilières, ne soit pas applicable aux ventes de mobilier agricole, bestiaux, etc.

INFORMATIONS

Mort de M. Ferdinand de Lesseps

Le *Petit Temps* publie la dépêche suivante : « Vatan, 7 décembre, 2 h. 50. — Ferdinand de Lesseps est mort cet après-midi, à une heure, au château de la Chesnaye. »

Voyage de l'impératrice d'Autriche

L'impératrice d'Autriche, voyageant dans le plus strict incognito, est arrivée d'Autriche à Marseille hier matin, à huit heures. Elle s'est embarquée avec sa suite, à midi, sur le paquebot *Général-Chanzy*, se rendant à Alger où elle a fait retenir le premier étage du Splendide-Hôtel.

Le retour de M. le duc d'Orléans

Lundi matin, 10 décembre M. le duc d'Orléans arrivera à Bruxelles.

Un grand nombre de royalistes français ayant exprimé le désir d'aller présenter au Prince l'hommage de leur fidélité et de leur respectueux dévouement, M. le duc de Luynes est arrivé hier matin à Paris pour régler avec M. Dufeuille l'ordre des réceptions.

Celles-ci commenceront lundi après-midi et dureront jusqu'à vendredi soir.

Les garanties d'intérêts

Le vendredi 14 décembre, le Conseil d'Etat jugera l'affaire de la garantie d'intérêts pour les Compagnies de chemins de fer.

Il s'agit de savoir, on se le rappelle, si la garantie d'intérêts donnée par l'Etat aux Compagnies d'Orléans et du Midi expire le 31 décembre 1914 ou à la fin de leur concession.

C'est une grosse question qui intéresse non seulement les nombreux porteurs d'actions et d'obligations de ces deux Compagnies, mais aussi l'Etat, puisque la convention engage ses finances.

L'Agence Dalziel

Le juge Vaughan Williams a ordonné la liquidation judiciaire de l'agence d'informations américaine Dalziel et aussi de la Compagnie française Agence Dalziel limited. Cet ordre a été donné à la requête de M. Sneath, fondé de pouvoir des banquiers Hallett, auquel ces deux agences devaient 430,000 et 375,000 francs respectivement.

Arrestation de l'ancien député Camille Dreyfus

Hier matin, à six heures, M. Clément, com-

missaire aux délégations judiciaires, accompagné de son secrétaire, de deux inspecteurs de la sûreté et de M. Camille Dreyfus, s'est rendu au domicile de ce dernier, 3, quai Voltaire, où il a opéré une perquisition. M. Dreyfus a été mis ensuite en état d'arrestation et écroué au dépôt.

Encore les espions

M. Bonnaud, chef de la Sûreté à Marseille, a mis en état d'arrestation un certain Chapus qui, l'an dernier déjà, avait eu maille à partir avec la justice à propos d'une tentative d'escroquerie contre le général Mathelin.

On a saisi chez Chapus une volumineuse correspondance, contenant de très curieux documents sur lesquels reviennent les noms de personnages officiels.

C'est avec l'Italie surtout que Chapus entretenait des relations suivies.

Voies de fait envers un ecclésiastique

Orléans, 6 décembre. — Le curé de Dordives se trouvait sur la route quand il rencontra deux charretiers, qui se mirent, en le voyant, à faire claquer leurs fouets, de façon qu'il était impossible de passer sans être atteint. Le prêtre s'étant approché pour lire les noms sur les plaques des voitures, les deux hommes se jetèrent sur lui. Il se défendit courageusement, mais au moment où il parvenait à terrasser un de ses adversaires, l'autre lui brisa le manche de son fouet sur la tête et lui faisait une profonde blessure. Puis, profitant d'un étourdissement de la victime, les charretiers s'enfuirent.

Empoisonné par des moules

M. Longuet, maître d'un manège à Elbeuf, était venu ces jours derniers à Paris pour ses affaires. Il descendit dans un hôtel de la rue d'Amsterdam, et mercredi, en compagnie de deux amis et de son frère, déjeuna dans un restaurant, où on leur servit des moules.

Le repas terminé, chacun alla à ses affaires. M. Longuet, se sentant indisposé, entra, tout en faisant ses courses, chez deux pharmaciens pour prendre quelques remèdes, puis, il regagna son hôtel et se mit au lit.

Hier matin, son frère le trouvait mort dans son lit. M. Longuet semble avoir été empoisonné par les moules qu'il avait mangées.

Arrestation du directeur de « La Propriété pour tous »

Le directeur de la Société « la Propriété pour tous », M. Edmond S... a été arrêté avant-hier soir, à Paris, par M. Bernard, commissaire aux délégations.

C'est sur une plainte collective des membres du conseil d'administration de cette Société que M. S... a été mis à la disposition de la justice. On lui reproche d'avoir prélevé sur les fonds de la Société et pour son usage personnel une somme de 42,315 fr. qu'il se trouvait dans l'impossibilité de rembourser.

Drame de la jalousie

La petite commune de Hirel (Ille-et-Vilaine) vient d'être le théâtre d'un drame terrible.

Un pêcheur de Terre-Neuve, Pierre Lement, habitant au village de Laupinière, qui soupçonnait sa femme d'avoir eu des relations criminelles avec un de ses voisins pendant la campagne de pêche, l'a tué de deux coups de fusil, chargé de petit plomb ; puis, rechargeant son arme, il s'est fait justice en se suicidant sur le théâtre du crime.

Epidémie musicale en Allemagne

Depuis que Guillaume II s'est révélé musicien, l'armée allemande monte la gamme en même temps que la garde, et tout officier qui se respecte doit tenir sa partie dans un concert.

C'est ainsi qu'on a vu, samedi dernier, à la soirée donnée par la Société civile philharmonique de Strasbourg, dans la salle de l'Aubette, des officiers supérieurs au pupitre, coudoyant de simples toulourous; et sous la baguette de M. Fisher, chef de musique du 143^e d'infanterie, un général en grande tenue, exécuter un solo de clarinette, avec autant de conviction que Monestrol, dans l'Elève du Conservatoire.

S'ils allaient revenir au fusil à piston!

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 8 Décembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre		Thermomètre.	
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	5°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	6°
Midi,	757 m/m	au-dessus	10°
Hausse,	» m/m		
Baisse,	» m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	4°

Tramways Saumurois

Nous extrayons de la Voie Ferrée l'article suivant :

Le Conseil municipal de Saumur a rétro-cédé, à des conditions dont nous n'avons pas à nous occuper pour le moment, son réseau urbain de tramways à la Compagnie dite Française des Voies ferrées Economiques.

A cette occasion, une feuille locale, l'Echo Saumurois, a demandé s'il y avait identité complète ou seulement homonymie entre l'administrateur délégué de cette Société et le sieur Emile Franco :

Ancien quincailleur à Hautmont;

Ancien fondateur-administrateur du Comp-toir Général des Chemins de fer;

Ancien fondateur-administrateur de la Compagnie des Tramways de Paris-Sèvres-Ver-sailles;

Ancien fondateur-administrateur de la So-ciété anonyme de l'Etablissement thermal, du Casino et du Tramway de Luchon;

Enfin, ancien négociant à Bruxelles, rue Grétry, 21, et ancien banquier à Paris, rue de la Chaussée d'Antin.

En réponse à cette question, l'Echo Saumu-rois a été assigné en diffamation devant le Tribunal correctionnel de Saumur par l'inté-ressé.

L'identité n'est pas douteuse.

Cette question d'identité, ce n'est pas l'Echo

Saumurois qui aurait dû la poser; c'est la municipalité qui devait s'enquérir de la per-sonnalité, des antécédents de ceux avec qui elle traitait.

C'est un acte de prudence élémentaire et c'est ce que font, tous les jours, les commer-çants avant de s'engager dans des relations d'affaires.

Nous trouvons dans le Courrier de Saumur, au compte-rendu de la séance du Conseil mu-nicipal dans laquelle a été discutée la ques-tion de la rétrocession des Tramways saumu-rois, les paroles suivantes du maire de la ville, M. le docteur Peton :

« Nous avons élaboré un projet de traité et un cahier des charges que nous avons soumis au Ministre compétent et à M. l'Ingénieur en chef de Maine-et-Loire, qui les ont approuvés, aussi bien que le choix que nous avons fait de la Compagnie des Voies ferrées Economi-ques. »

Nous ne savons quelle a pu être l'opinion de l'Ingénieur en chef du département de Maine-et-Loire, mais, en ce qui concerne l'avis du Ministère des Travaux publics, nous demandons à M. le Maire de vouloir bien fournir la preuve de l'exactitude de son assertion.

Pour stimuler son zèle, nous nous engageons à verser, en retour, une somme de 100 francs au bureau de bienfaisance de Saumur, s'il est vrai que le Ministère des Travaux publics ait approuvé, comme il a été dit au Conseil mu-nicipal, le choix de la Compagnie française des Voies ferrées Economiques.

Le maire de Saumur peut affirmer ce qui lui convient, mais le Ministère des Travaux publics n'a pas engagé dans cette voie; nous en avons la certitude.

INAUGURATION

Du GRAND ORGUE de l'église Saint-Nicolas de Saumur

Le grand orgue de l'église Saint-Nicolas, que la maison Debierre, de Nantes, vient de reconstruire, est complètement terminé.

L'inauguration aura lieu demain dimanche 9 décembre, à la messe de midi, avec le con-cours de plusieurs artistes de renom. La céré-monie commencera à onze heures et demie précises. Le R. P. Léon, bien connu à Saumur depuis la dernière Mission, y prendra la parole. M. le vicaire général Baudriller prési-dera, et bénira le nouvel instrument.

Voici le programme des morceaux qui se-ront exécutés et qu'on nous prie d'insérer :

Marche religieuse, par M. l'abbé Ponne-reau, organiste de Saint-Nicolas.

Fugue, pour orgue (Bach), par Dom Legeay, organiste de l'abbaye de Solesmes.

Paroles de Jésus, avec accompagnement de violon et orgue, par M^{me} Beuchet-Debierre.

Offertoire, pour cor anglais (Brunard), par M. Delaby, organiste de Sainte-Thérèse d'An-gers, 1^{er} prix du Conservatoire.

Grande Marche religieuse (Delaby), par M. Delaby.

Morceau d'orgue, par M. Debierre.

Cantilène pour orgue (Guilman), par Dom Legeay.

Morceau pour hautbois (Verroust), par M. Delaby.

Ave Maria de l'Enfant (Gounod), par M^{me} Beuchet-Debierre.

Sortie, par M. Delaby.

Le soir, à 3 h. 1/2 : Vêpres en faux-bour-dons; salut en musique.

M. de Grandmaison a déposé sur le bureau de la Chambre un vœu de la Chambre consul-tative des Arts et Manufactures de Saumur concernant le privilège du propriétaire en ma-tière de faillite.

Vagabonds

La circulaire de M. le Préfet relative aux vagabonds vient à son heure. Dans la dernière semaine, à Montilliers, à Cernusson, à Angers, à Marigné-Briand, à Saint-Paul-du-Bois, à Vihiers, à Saumur, on a été obligé d'arrêter des vagabonds qui menaçaient, viciaient et pillaient.

Si MM. les maires, aidés par les gardes-champêtres et les gendarmes, mettent quelque énergie à appliquer la circulaire préfectorale, nul doute que notre région sera rapidement guérie de ces hordes de vagabonds.

Nous engageons les particuliers à ne don-ner qu'aux individus qui par leurs papiers prouveront qu'ils sont du département.

Que chaque département nourrisse ses pau-vres.

Vacances Scolaires

M. Leygues, ministre de l'instruction pu-blique, vient de fixer ainsi qu'il suit les congés des lycées et collèges pour l'année scolaire 1894-95 :

Jour de l'an. — Sortie : le samedi 29 décem-bre après la classe du soir, qui devra être ré-gulièrement faite.

Rentrée : le lundi 3 janvier à neuf heures et demie du soir, heure réglementaire.

Saint-Charlemagne. — Congé le samedi 2 février.

Le lendemain étant jour de sortie, le congé se prolongera jusqu'au dimanche soir à l'heure réglementaire.

Jours gras. — Sortie : samedi 23 février, après la classe du soir.

Rentrée : mercredi 27, à l'heure réglemen-taire.

Les cours du mercredi 27 auront lieu le jeudi 28.

Pentecôte. — Sortie : samedi 1^{er} juin, après la classe du soir.

Rentrée : mercredi 3 juin, à l'heure régle-mentaire.

Les cours du mercredi 3 auront lieu le jeudi 6.

14 Juillet. — Sortie : le 13 juillet, après la classe du soir.

Rentrée : lundi 13 juillet, à une heure de l'après-midi.

Théâtre de Saumur

La Tournée Abel du Vaudeville donnera jeudi prochain 13 décembre, sur notre Théâtre, une représentation extraordinaire composée de deux grands succès parisiens : Francillon, comédie en 3 actes de la Comédie-Française, par M. Alexandre Dumas, et Les Surprises du Divorce, pièce en 3 actes du Vaudeville, par MM. Alexandre Bisson et Antony Mars; avec le concours de M^{lle} Lina Monte, du Théâtre du Gymnase; M^{lle} Jane Magnan, de l'Ambigu; M. Abel, du Vaudeville, et sa troupe composée d'artistes parisiens. C'est donc une soirée de gala à laquelle nous invitons nos nombreux lecteurs. Bravo! mon cher Directeur, vous faites bien les choses et le public vous en saura gré.

Chien perdu

M. Chevrier, avocat, 7, rue de la Petite-Douve, a perdu, hier matin, un chien courant basset tricolore, manteau noir et feu, pattes torses blanches et feu, grandes oreilles échan-crées à leur extrémité, collier avec plaque sans a-tresse. Le chien répond au nom de « Fure-teau ».

Pélerine perdue

M. Andrieux fils, rue Saint-Jean, a perdu hier soir, sur le quai de Limoges, une péle-rine de parlessus, de couleur grise et neuve.

Phylloxéra

Par arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire, la libre circulation des cépages exotiques est autorisée dans les communes de Beauvain, canton de Seiches, arrondissement de Baugé, et de Saint-Lambert-des-Levés, arrondisse-ment de Saumur.

Cet arrêté sera publié et affiché dans toutes les communes du département.

Souscription pour l'Œuvre du vaccin du croup

Souscription des habitants de la commune de Saint-Georges-Châtelais, 151 fr. 15.

Le Conseil municipal de la commune du Vaudelnay-Rillé, 20 fr.

ANGERS

Mort de ses brûlures

On nous rapporte que Cuau, le jeune ou-vrier qui était tombé mardi soir dans une cuve d'eau bouillante, à l'usine Bessonneau, est mort avant-hier à l'hôpital des suites de ses affreuses brûlures.

L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Et puis, n'était ce pas le vœu du mort, sa dernière recommandation, qu'elle aimât s'en fiancé? qu'elle se donnât toute à son époux?

Puis encore, des retours en arrière la rame-naient à sa dernière entrevue avec le lieute-nant de vaisseau; elle s'étonnait de ne point éprouver cette émotion qu'elle avait lue sur le visage des épousées, de ne point frémir à la pensée de ce bonheur inconnu. Le conflit re-commençait en elle; de nouveau elle ressentait des doutes et des inquiétudes. Mais chaque fois que ses yeux s'abaissaient sur le visage blême du cadavre, une force lui venait à tra-vers ses accès de larmes. Elle se disait que, n'ayant pas encore fait un acte de volonté, elle allait s'attacher résolument à faire le bonheur de Philippe. Et si ce qu'elle éprouvait pour lui n'était point de l'amour, elle trouverait bien le moyen de transformer en amour véritable ce sentiment si mal défini.

Cependant l'« Alcyone » approchait de la côte. On voyait maintenant les plans étagés du rivage : tout au fond, sur le ciel, en arrête den-telée, les cimes blanches et noires de l'Estérel, dorées par le soleil levant; au-dessous, les maî-ses ombreuses des vallées découpées; et, tout en avant, le capricieux dessin des caps se projetait dans la mer, ouvrant entre leurs pointes toutes ces criques pittoresques qui sont la merveille du paysage. L'eau s'y jouait mollement, sans ressac, alanguie sur les roches dormantes, et, à l'est, les pins de la côte encore tassés dans un empâtement de vert sombre, indiquaient l'atterrissage du golfe Juan.

Le yacht, au milieu de son efflorescence des rayons d'automne, ne se mettait point à l'un-isson des joies de la nature. Il faisait ses ap-prêts de deuil.

Sur le pont un grand silence régnait. Les ordres étaient donnés à voix basse, comme si l'on eût craint de troubler le repos sacré du mort. Le pavillon était en berne et les guis des voiles goëlettes avaient été appliqués contre les mâts. Toutes les voiles étaient serrées dans leurs étuis.

Kerdistel vint arracher Hira à la couche

mortuaire pour lui éviter le spectacle des cruels préparatifs, elle se soumit quand le commandant, les yeux rouges, la voix étran-glée, lui dit :

— Enfant, c'est moi qui le remplace en ce moment. J'ai le devoir de te commander, de te demander de te retirer.

Et il l'embrassa doucement sur le front.

Elle descendit dans sa chambre, suivie de Soanamooke. L'Indienne, muette mais rési-gnée, reprit, véritable fataliste, sa place ordi-naire aux pieds de son enfant.

Pendant ce temps, on continuait, en haut, la toilette noire du pont.

Kerdistel avait voulu que l'on fit les choses magnifiquement.

Par ses ordres, la dunette entière fut tendue de pavillons multicolores. Seule, la tente sous laquelle reposait le corps fut tapissée de signes funéraires. Lorsque les charpentiers du bord eurent terminé le cercueil de chêne, un cer-cueil de prince, on le déposa à côté du chevet.

— Alors, comme l'« Alcyone » jetait l'ancre, le moment étant venu de mouiller, le canot du commandant, monté par son équipage ordi-naire en grande tenue, le crêpe au bonnet et à la manche, gagna la côte afin d'informer les

autorités civiles et religieuses.

Dans l'embarcation, un officier avait pris la place de Kerdistel.

Dans l'intervalle exigé par les formalité, on fit porter des corbeilles entières pleines de fleurs et de feuillage. Le lit de mort de Louis Rimbault fut paré comme un autre. Les roses le couvrirent et couvrirent la bière. Tout une voûte de branches de pin s'arrondit au-dessus de la dépouille. Des fanaux et des cierges furent allumés. Et les matelots, quatre par quatre, armés d'une hallebarde, vinrent monter la garde aux quatre coins du corps.

Un homme eût bien voulu se dérober à cet office douloureux. C'était Dubreuil. Quand son tour fut venu de prendre place auprès du ca-davre, à la tête d'une escouade des hommes de la machine, l'empoisonneur alla se cacher der-rière la tente. De cette façon, au moins, il était sûr de ne pas se trouver face à face avec sa victime. Certes, il n'avait pas de remords, mais, lâche, puisqu'il avait frappé lâchement, il avait peur.

D'heure en heure, les pierriers tirèrent onze coups. Répétés par les flots, les détona-tions funèbres annoncèrent aux riverains que l'« Alcyone », ce yacht construit pour les plai-

LOUDUN

Accident mortel

Un terrible accident vient de se produire à Loudun, au lieu dit le Gué-de-Boire.

Le neveu du maire de Pouant se rendait à Loudun, lorsque par suite de circonstances inexplicables, le malheureux se trouva pris entre le timon de sa charrette et celui d'une voiture qui venait en sens inverse. L'un des brancards l'atteignit aux reins, l'autre au creux de l'estomac.

Lorsqu'on le releva, il était sans connaissance. Immédiatement transporté chez un voisin, des soins empressés lui furent prodigués, et un médecin fut mandé en toute hâte.

L'état du pauvre jeune homme, marié depuis trois ans à peine, est très grave sinon désespéré.

POITIERS

Tombé de cheval. Jambe brisée

Avant-hier, M. Ridelle, lieutenant au 20^e régiment d'artillerie, passait à cheval dans la rue Carnot, lorsqu'en arrivant rue Place d'Armes, en face de la porte du Cercle Saint-Hubert, le cheval qui allait au pas glissa et tomba sur le côté.

Le cavalier, qui ne s'attendait pas à une chute aussi imprévue, eut la jambe gauche prise sous sa monture. Relevé aussitôt, il fut conduit à la pharmacie Centrale où M. le docteur Pons, qui se trouvait dans les environs, accourut et constata que le lieutenant avait la jambe complètement brisée à la hauteur du genou.

Cet officier a été ensuite conduit sur un brancard, système Gril, à l'Hôtel-Dieu.

L'Association Bretonne-Angevaine

Il vient de se fonder, à Paris, une Société littéraire et artistique entre Angevins et Bretons de la Vallée de la Loire, qui a pris le titre de « Association Bretonne-Angevaine ». Son but est de grouper, en dehors de tout esprit de parti et de toute préoccupation politique et religieuse, ceux qui s'intéressent à la glorification de leurs grands hommes, à la préservation de leurs monuments et à la fondation d'un musée breton-angevin à Ancenis, choisi comme centre de l'Association tant à cause de sa position entre Angers et Nantes, qu'en mémoire de la fête d'inauguration de la statue de Joachim du Bellay.

Sont présidents d'honneur : MM. Jules Simon, Ferdinand Brunetière, José-Maria de Hérédia, membres de l'Académie française ; Armand Silvestre, inspecteur des beaux-arts, et vice-présidents : MM. le sous-préfet d'Ancenis, le maire d'Ancenis, le maire d'Angers, le maire de Nantes.

Voici la composition du bureau :
Président : M. Léon Séché, directeur de la Revue des Provinces de l'Ouest.

Vice-présidents : MM. Guillaume Bodinier, Jules Bordier, Emile Maillard, Gabier, Paul Perret.

Secrétaire : M. Paul Pionis.

Trésorier : M. Léon Rouillé.

Comité : MM. Ludovic Alloume, Arthuis, Claude Bellion, Caillé, Cormeray, Couderf, Ph. Devillaire, Ollivier de Gourcuff, Emile Grimaut, Laconie, G. La Perrière, Le Meignen, Eugène Livet, D^r Oiry, Joseph Rousse.

NOS MARCHÉS

Voici quels ont été, pendant la semaine qui vient de s'écouler, les prix du blé, de l'orge et de l'avoine sur les principaux marchés du Maine-et-Loire et de la région tout entière :

Angers, blé, les 100 kil., 17 fr. 50 à 17 75 ; orge, les 100 kilog., 12 à 14 fr. ; avoine, les 400 kil., 16 fr. — Saumur, 17 25 à 17 50 ; 12 75 à 13 25 ; 15 25 à 16 fr. — La Roche-sur-Yon, 16 25 ; 14 à 16 fr. ; 15 fr. — Nantes, 17 20 à 18 fr. ; 11 50 à 14 fr. ; 15 20 à 15 75. — Poitiers, 17 à 17 25 ; 12 à 13 fr. ; 15 à 15 50. — Niort, 17 25 ; 13 50 ; 15 25 à 16 fr. — Tours, 17 à 17 50 ; 12 90 à 18 40 ; 15 à 16 fr. — Bléré, 15 à 16 50 ; 14 60 à 15 40 ; 14 à 15 fr.

A LA VILLETTE

Les arrivages de bœufs étaient nombreux lundi, avec près de 4,500 têtes. Malgré la température favorable, les affaires ont été très difficiles, la vente mauvaise et les prix ont fléchi de 15 à 20 fr par tête.

Les limousins se vendaient de 80 à 90 centimes. Les bons choletais et parthenais valaient de 72 à 78 c., et les vendéens de 68 à 74 c. le 1/2 kilo net.

Les vaches, plus nombreuses qu'il y a huit jours, ont également fléchi. Les bonnes génisses limousines obtenaient de 72 à 80 et les vendéennes de 65 à 70 c. le 1/2 kil. net. Les taureaux se sont vendus lentement.

Voici le nombre de bestiaux amenés à la Villette par nos éleveurs de la région :

Maine-et-Loire, bœufs, 280 ; vaches, 70 ; taureaux, 15. — Vienne, bœufs, 7. — Deux-Sèvres, bœufs, 8. — Vendée, bœufs, 402 ; vaches, 102 ; taureaux, 22.

En fait de veaux, les offres étaient assez nombreuses, aussi, malgré la température froide, les affaires ont été difficiles et c'est avec peine que l'on a pu maintenir les prix du précédent marché.

Les offres de porcs étaient plus importantes qu'au marché correspondant de la dernière semaine. Les affaires ont été plus difficiles et les prix ont fléchi de 1 à 2 c. par 1/2 kilo vif.

On cotait les porcs du Maine-et-Loire et de la Vendée (401) de 54 à 57 c. ; ceux des Deux-Sèvres (180) de 54 à 57 également ; ceux de la Vienne, de 51 à 55 c. le 1/2 kilo vif.

BOURSE DE PARIS

Du 7 Décembre 1894

3 0/0	102 35
3 0/0 amortissable	100 70
3 1/2	107 45

État Civil de Saumur

NAISSANCES

Le 6 décembre. — Pierre-Jean Bernier, rue de l'Hôtel-Dieu, 1.

Le 7. — Emile-Auguste Mercier, rue de la Visitation, 46.

DÉCÈS

Le 6 décembre. — Jeanne-Renée Perraud, journalère, veuve de Constant Gaboriaud, 56 ans, à l'Hôpital.

BELLE JARDINIÈRE

26-28, Rue d'Orléans, SAUMUR

Vêtements confectionnés et sur mesure pour Hommes et Enfants.

PRIME ARTISTIQUE ET GRATUITE offerte à ses Clients par la Belle Jardinière consistant en un PORTRAIT peint à l'huile sur panneau bois, exécuté d'après une photographie modèle.

Théâtre de Saumur

Bureau, 8 h. s. — Rideau, 8 h. 1/2

Direction A. GIRAUD

Lundi 10 Décembre

LE PRÉ AUX CLERCS

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Planard, musique d'Hérold.

DISTRIBUTION. — Mergy, MM. Jullian ; — Comminge, Dambrine ; — Cantarelli, Baudhuin ; — Girof, Berton ; — un exempt, Buscine ; — Isabelle, M^{mes} Demalac ; — la Reine, Lamoureux ; — Nicette, Flavigny.

Seigneurs, dames, archers, peuple, etc.

BULLETIN FINANCIER

7 décembre 1894.

Bien que le marché n'ait pas beaucoup d'animation, nous devons constater de meilleures tendances sur nos rentes ; bien que le rendement des impôts pour le mois de novembre soit en moins-value de 10 millions, on tient évidemment les cours.

Le 3 0/0 finit à 102.47.

Les actions de nos sociétés de crédit varient peu. Même note sur nos grands chemins.

Le Suez continue à progresser. Les recettes sont du reste des plus satisfaisantes.

Hausse importante sur l'Italien à 86.35. Meilleure tenue également de l'Extérieure à 73 1/2.

Les fonds russes progressent. C'est le 4^e courant que sera mis en souscription chez MM. de Rothschild frères l'emprunt de 400 millions de francs, capital nominal 3 1/2 0/0 or. Affranchi à tout jamais de tout impôt russe et remboursable au pair en 81 ans avec intérêt et ne pouvant être converti avant le 4^e janvier 1905.

Le taux est de 94 1/2, jouissance du 1^{er} janvier 1895.

Les obligations de l'Etat d'Espirito-Santo qu'émet le 11 décembre la Banque de Paris sont comme nous l'avons dit au prix de 443 fr. On verse 400 fr. en souscrivant, 113 fr. à la répartition du 19 au 26 décembre, 100 fr. du 19 au 23 janvier 1895, 400 fr. du 19 au 23 février 1895.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme, Paris.

EXPÉRIENCE A FAIRE

Essayez d'un savon, puis de vingt, puis de cent ; Prenez des verts, des bleus, ou de couleur garance ; Le parfum du Congo, soyez-en sûr d'avance, Sera le plus exquis, le plus doux et puissant.

Léa d'Ophir, au savonnier Victor Vaisnier.

EMPRUNT 3 1/2 0/0 OR 1894

De 400 Millions de francs Capital nominal

Affranchi à tout jamais de tout impôt russe

Remboursable au pair en 81 ans avec intérêts payables à Paris, Saint-Petersbourg, Londres, Berlin, Amsterdam, Bruxelles, etc., etc.

L'amortissement ne pourra pas être augmenté et il ne pourra pas être procédé à la conversion ni au remboursement dudit Emprunt avant le 1^{er} Janvier 1905.

Get Emprunt est divisé en titres de :

1 Oblig. Fr.	500 cap. nom, rapp. Fr.	17.50 de rente
5 — Fr.	2.500 — — —	Fr. 87.50 —
25 — Fr.	12.500 — — —	Fr. 437.50 —

On souscrit : Mercredi 12 Décembre

chez MM. de ROTHSCHILD Frères, 21, rue Laffitte.

Au prix de 94 3/4 0/0, soit Fr. 473.75

par Obligation de 500 Fr. de capital nominal.

Jouissance du 1^{er} Janvier 1895.

Les intérêts trimestriels au 1^{er} Avril 1895 seront déduits du 3^e versement, ce qui réduit la somme à verser par Obligation de 500 fr. à Fr. 469.37 1/2

Payables comme suit :

5 % en souscrivant	Fr. 25
20 % à la répartition	» 100
25 % le 25 Janvier 1895	» 125
24 3/4 % le 11 Mars : Fr. 123.75	» 119.37 1/2
moins intérêts 1 ^{er} avril. 4.37 1/2	
20 % le 9 Mai 1895	» 100

Soit net par Obligation de 500 fr. cap. nom. Fr. 469.37 1/2

Des certificats provisoires munis du timbre français, délivrés aux souscripteurs lors de la répartition, seront échangés ultérieurement contre des titres définitifs munis de coupons trimestriels dont le premier sera à l'échéance du 1^{er} Juillet 1895.

Les libérations intégrales ne seront reçues qu'à partir du 25 janvier 1895 et seront décomptées à 1/2 0/0 l'an.

Si les demandeurs dépassent le montant de l'émission, il sera fait une réduction proportionnelle. (Déclaration faite au Timbre le 30 novembre 1894.)

On souscrit sans frais à la Société Générale, 28, rue Beaurepaire, Saumur.

A la Petite Jeannette

31, rue d'Orléans, Saumur

M. J. COUTARD a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de recevoir un très bel assortiment de Bonneterie d'Hiver, tel que : Châles, Jupons, Pélerines lainage des Pyrénées, Bas laine pour dames et enfants, Camisoles laine, soie et flanelle en tous genres.

Articles pour Hommes : Gilets de chasse peau de daim, jersey, Caleçons laine, soie, coton. Très bel assortiment de Tissus pour Chemises flanelle garantie irrétrécissable. Ganterie peau fourrée pour hommes et pour dames ; Gants lainage fantaisie et Gants jersey, depuis 0,65 ; très beau choix de foulards et Cravates dernière création.

Parfumerie de marque à prix de fabrique.

CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863. — Capital 200 millions

CAISSE DE SAUMUR

36, rue Dacier, 36

(BUREAUX OUVERTS TOUS LES SAMEDIS)

Escompte. Recouvrements. Ouverture de Comptes courants et de Comptes de Dépôts. Délivrance de chèques. Paiement télégraphique. Garde de titres et objets précieux. Avances de fonds sur titres (à 3 1/2 0/0 et commission minimum). Souscription sans frais à toutes les émissions. Paiements de coupons. Régularisations diverses, etc., etc. Achat et Vente de titres français et étrangers moyennant le courtage officiel des agents de change de Paris (1 fr. 25 pour 1,000 francs seulement et les ports de titres).

LE MONDE ILLUSTRÉ

43, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 8 décembre 1894

ASIE : La guerre sino-japonaise : L'avant-garde de la brigade Kodza devant Ping-Jang. — La jetée de Chemulpo. — Une colonne en marche. — Débarquement à Chemulpo. — Plan de la bataille de Ping-Jang.

RUSSIE : Mariage du Tsar Nicolas II. — La cérémonie nuptiale au Palais d'Hiver. — Le départ de la cathédrale de Kazan.

MADAGASCAR (Portraits) : Marc Rabibisoa. — Rainandriamanandry, gouverneur de Tamatave. — Rasaniy. — La famille de Rainandriamanandry. — Le second ministre de la guerre. — Aide de camp de la Reine.

BEAUX-ARTS : Tableau de M. Lucien-Pierre Sergent : Gaiment. — La musique à Iéna (14 octobre 1806).

PORTRAITS (Néerologie) : M. Edouard Thierry.

DÉPARTEMENTS : Haute-Garonne : L'affaire des fraudes électorales, à Toulouse (Portraits).

En supplément : La Future guerre navale, par M. Maurice Loir. — Illustration de M. Léon Couturier.

Le numéro : 50 centimes

Le Gérant, L. DELAUNAY.

sirs, était maintenant un bateau cercueil, et portait la mort dans ses flancs.

Chaque coup de canon fut suivi d'une série de glas sonnés par la cloche qui sert à piquer les heures. Et le contraste du tintement de l'airain et des vibrations profondes de la poudre donna comme une impression de grande douleur à toute cette magnifique baie bordée de verdure et de fleurs qui souriaient au trépassé. La nature, elle, ne pouvait pleurer cet homme de bien, qui avait aimé, qui avait souffert ; mais elle allait donner à sa tombe le parfum de ses roses et le chant de ses oiseaux.

Tout à coup, comme Kerdistel s'approchait une fois de plus de la chapelle ardente, un homme surgit sur le pont par la coupée de tribord. Il était venu de terre par un bateau de louage. Sa mise était sombre. Les timoniers de veille, ne le reconnaissant point sans doute avaient négligé de le signaler à l'officier de quart. Et, avant qu'on eût le temps de le féter, cet homme, d'un pas rapide, avait gravi les degrés de l'échelle.

Apercevant le commandant, il alla droit à lui.

Kerdistel se retourna, entendant marcher.

— Vous ! s'écria-t-il.

— Moi-même, commandant, répondit Borsand dont les yeux révélaient une indicible angoisse.

Et les deux hommes, oppressés par la même douleur, se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

En pareille circonstance, le contact de deux grands courages qui ont longtemps tenu tête à l'épreuve, amène quelquefois la réaction des larmes.

Se tenant les mains, se regardant, immobiles, sans mot dire, ces deux rudes officiers éclatèrent en sanglots.

Puis, après quelques minutes silencieuses, Borsand le premier desserra les lèvres.

— Ainsi, c'est bien fini ? prononça-t-il avec un long soupir.

— Oui, mon pauvre ami, c'est fini. Louis Raimbault n'est plus ! Hira n'a plus de père ?

— Ah ! — fit-il, — elle vit, elle vit !

Et le soupir jailli de sa poitrine contenait presque un cri de joie.

Borsand avait reçu la dépêche, qui l'avait agréablement surpris.

Depuis celle par laquelle Hira l'avait avisé de son départ, lui mandant de ne plus écrire

avant nouvelle information, il n'avait rien su

de la jeune fille ni des siens. Six semaines s'étaient ainsi écoulees et Philippe, d'abord tranquille, avait fini par devenir tout à fait inquiet.

On l'eût été pour moins.

Hira l'oubliait-elle ? Tout semblait le faire croire. Et pourtant, lorsqu'il l'avait quittée, n'était-ce pas d'après ses propres encouragements qu'il avait fait auprès de M. Raimbault la démarche décisive ? Avait-il le droit de supposer que cette nature frivole révoquait encore une fois son arrêt ?

Il se refusait à le croire, mais le sentiment de la douleur qui croissait en son être lui indiquait bien qu'il aurait à vaincre de nouveau le doute et la défiance.

(A suivre)

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste.

N^o 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1^{er} au 15 de chaque mois.

Nouvelle application du plombage Bivar aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

EPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

Produits Alimentaires Félix POTIN.

Arrivage tous les Vendredis et Samedis **ESCARGOTS** de Bourgogne tout préparés, 80 c. la douz.

A LOUER

PRÉSENTMENT

MAISON

Située route de Rouen, 46, à la Croix-Verte.

Composée de 2 chambres au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1^{er} étage, mansarde et grenier, caves, eau de Loire.

Fraîchement restaurée.

Loyer annuel, 250 fr.

S'adresser à M. DELARUE, rue de la Fidélité, 36, Saumur.

A LOUER IMMÉDIATEMENT

Trois petits Logements

AVEC GRANDS JARDINS

Situés impasse du Chardonnet.

S'adresser à M. CHAMBOURDON.

M^{me} LOUISE, DE PARIS

La plus célèbre et la plus recherchée des SOMNAMBULES et CARTOMANCIENNES de France, diplômée; à l'honneur d'informer le public, qu'elle a ouvert un Cabinet de Somnambulisme, de Cartomanie, et qu'elle a pris sa résidence définitive à TOURS, 18, rue de Courset.

Recherches de parents, procès, mariages, affections, maladies, affaires, époques exactes des événements.

Consultations tous les jours : matin, de 10 heures à 11 heures; soir, de 3 heures à 6 heures

Consultations par correspondance contre mandat de 10 fr.

18, rue de Courset,

TOURS.

VIN du L^r YVON

Tonique et Reconstituant

A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, préparé au vin d'Espagne.

Prix de la bouteille : 3 fr.

PHARMACIE NORMANDINE

G. DESCHAMPS

Rue Saint-Jean, SAUMUR.

Valeurs dépréciées et improductives peuvent retrouver intérêts et plus value par combinaison sans aucun risque; bénéfices garantis. Circulaire explicative et preuves fournies par la Banque Centrale de Paris, 20, avenue de l'Opéra, Paris.

A VENDRE Vieux Journaux

S'adresser au bureau du journal.

MONITEUR DES RENTIERS

Journal financier, de 16 pages, paraissent le dimanche
Renseignements sur toutes les valeurs
2 francs par An
23, passage Saulnier, PARIS

UN HOMME marié muni de bonnes références demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN ET ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
RECUS & BONNS À SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES DE FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MÉNUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^o, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN 4^o

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modes, tapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturelle de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie. On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département

Saumur, imprimerie Paul Godet.

VITICULTURE

Entreprise de Reconstitution du Vignoble à l'aide de Plants Américains appropriés aux différents sols.

REPRISE GARANTIE

Greffes à la main, sur place et sur table

Défoncement à la vapeur et au treuil à manège. — PRIX MODÉRÉS

FALLOUX FRÈRES, A BROSSAY

Par MONTREUIL-BELLAY (Maine-et-Loire)

M^{me} DUSSAUD

AUX OUVRIERS RÉUNIS, 21, rue du Marché-Noir, SAUMUR

Prévoit sa clientèle qu'elle vient d'établir des prix de Chaussures, sur mesures, défiant toute concurrence.

Brodequins, homme... depuis 12 f. 50

Chaussure femme..... — 10 50

— enfant..... — 9 »

Réparations instantanées.

EPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

Comestibles de choix

Pâtés de foie gras truffés, marque Deschandeliers... depuis 4 75	Choucroute de Strasbourg 1/2 k. 20 ^e
Hafner de Strasbourg, — 2 25	Saucisses et Cervelas fumés.
Louis Henry, id. — 3 25	Saucissons de Lyon, Arles et Lorraine.
Pâtés foie de canards. — 2 25	Poitrine fumée, Jambon d'York.
Saucissons de poulet et de foie gras	Salade de museau de bœuf.
FROMAGES : Camembert, Brie, Pont-Lévéque, Port-Salut, Roquefort, Hollande, Chester, Gruyère, Comté et Emmenthal. Tous les vendredis, Nouilles fraîches Ferrari, Fromages suisses Ch. Gervais.	Caviar de Russie.
	Anchois de Norvège.

ÉPICERIE NOUVELLE

38, Rue d'Orléans, au coin de la rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVÉAU

Arrivages de GIBIERS tous les jours

PATÉS DE FOIES GRAS, marque Deschandeliers, depuis 1 fr 65

Fromages : Camembert, Bondons, Gruyère, Comté et Emmenthal, Livarot, Brie, Port-Salut, Pont-l'Évêque, Hollande, Roquefort, Chouze, etc.	Choucroute de Strasbourg, 1/2 kil. 0 f. 20
	Assortiment pour choucroute : Jambons, Saucissons, Saucisses, Cervelas, Poitrine fumée, etc.

Petits Fromages Suisses (Gervais) actuellement tous les vendredis

Beurre fin (de la Laiterie de M. Barrault, Saint-Clément-des-Lévées) tous les mardis, jeudis et samedis.

Spécialité de Vins du Pays, depuis 0,35 le litre, la barrique 68 fr.

PLUSIEURS MILLIONS DE PLANTS

de Vigne américaine à VENDRE dans de très bonnes conditions

Boutures, racinés et greffés-soudés de toutes qualités

Rupestres-Lascastelles, Phénomène du Lot, Monticola, Martin, Ganzin, etc., etc.

Les Plants sont garantis n'avoir jamais été arrosés

Pour les achats, demander le Catalogue au Bureau du journal. Le CATALOGUE est envoyé franco sur demande.

SAISON HIVER 1894-95

MAISON CREMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

Seule Maison vraiment sérieuse pouvant bien faire pour 35 francs un COSTUME COMPLET drap Haute Nouveauté, livré en 24 heures.

EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE

27, RUE D'ORLÉANS, SAUMUR

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Mairie de Saumur

1894

Certifié par l'imprimeur soussigné

LE MAIRE,